



28 septembre :
L'égalité professionnelle est-elle négociable ?

Sur inscription :
03 20 80 39 42 ou clublidup@lidup.eu

Enquête sur la qualité et la mise en œuvre d'accords et de plans.

Notre invitée :
Sophie POCHIC



Sociologue,
Directrice de recherche CNRS
(Centre national de recherche scientifique)

Au sein du Centre Maurice Halbwachs elle est responsable de l'équipe PRO (Professions, Organisations, Réseaux), dont la thématique est celle de la dynamique des professions, des réseaux et des organisations.

Également membre du comité de rédaction de la revue Travail et emploi, elle est l'auteure de nombreux articles et a contribué à la rédaction d'une dizaine d'œuvres axées sur la carrière des cadres. Elle a contribué et coordonné la recherche collective réalisée. L'égalité professionnelle est-elle négociable ? Enquête sur la qualité et la mise en œuvre d'accords et de plans 2014-2015.

Avec 9 lois, le législateur a fait de la négociation collective le levier central pour engager les entreprises à agir en faveur de l'égalité professionnelle et salariale.

61,4%

des entreprises disposent aujourd'hui d'un accord collectif ou d'un plan unilatéral sur l'égalité alors que depuis 2013, c'est obligatoire.

60%

des 50 premières branches ne disposent pas d'accord valide et 34% des entreprises de moins de 299 salariés en ont signé un.

Qu'en est-il réellement de la qualité des accords et de leur mise en œuvre ?